

Directeur(trice): France Cloutier
Comité de programme de cycles supérieurs - Sciences infirmières
819 376-5011, poste 3477

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Maître ès sciences (M.Sc)

Crédits: 45

Présentation

Ce programme est dispensé conjointement par l'UQTR, l'UQAR, l'UQAC, l'UQAT et l'UQO.

En bref

Choisir la maîtrise en sciences infirmières de l'Université du Québec, c'est opter pour un programme qui répond aux besoins de formation priorités par les infirmières des régions du Québec.

La maîtrise en sciences infirmières contribue à former des cliniciennes et des cliniciens spécialistes en sciences infirmières en fournissant aux personnes des connaissances avancées en sciences infirmières qui s'appuient sur la recherche disciplinaire. Les professionnels ainsi instruits contribuent au développement de la pratique, de l'éducation et de la gestion en sciences infirmières.

La structure de formation comprend trois modules distincts :

- le module de base;
- le module de spécialisation;
- le module d'intégration.

Le module de base compte cinq activités obligatoires de trois crédits chacune, et vise à ce que tous les étudiantes et étudiants possèdent une vision générale et uniforme de la discipline infirmière et maîtrisent un certain nombre d'habiletés cognitives.

Le module de spécialisation compte douze crédits optionnels; il permet d'approfondir au moins un domaine de spécialisation permettant ainsi la maîtrise d'un certain nombre d'habiletés cognitives, psychomotrices et affectives de nature plus spécifique.

Le module d'intégration se compose de trois activités de trois crédits ainsi que d'un essai de 9 crédits. Le module d'intégration prévoit la réunion des savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis en un ensemble intégré qui allie à la fois théorie et pratique, recherche et intervention dans une même proportion. A l'intérieur de chacun des séminaires d'intervention spécialisée, les étudiantes et étudiants auront la possibilité d'échanger et de partager avec les autres étudiantes et étudiants du réseau de la planification, de la réalisation et de l'évaluation de leur essai dans le but de développer une plus grande expertise et un esprit critique quant aux méthodes et théories utilisées.

Objectifs du programme

Le programme de maîtrise en sciences infirmières a pour but de former des personnes expertes cliniques capables de contribuer au développement de la pratique, de l'éducation, de la gestion et de la recherche en sciences infirmières.

La personne diplômée du programme sera capable :

- de faire preuve d'une vision globale et articulée de la discipline des sciences infirmières;
- d'exercer un jugement clinique adéquat dans toute situation de soins visant la promotion, le maintien ou l'amélioration de la santé des personnes;
- de planifier, d'expérimenter et d'évaluer des approches novatrices pour répondre à des besoins de santé dans divers milieux de

vie;

- d'intégrer les résultats de recherche dans la pratique infirmière et ce, dans un champ de spécialisation;
- d'assumer un rôle de leader dans les établissements de santé, dans la communauté, dans la société et ce faisant, de contribuer activement au développement de la discipline des sciences infirmières;
- d'accéder aux études doctorales.

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département des sciences infirmières.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

- Détenir un baccalauréat en sciences infirmières ou dans un domaine connexe obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2 (sur 4.3).
- Être infirmière ou infirmier et fournir la preuve de son droit de pratique.
- Posséder des connaissances suffisantes d'une méthodologie de recherche pertinente et des outils statistiques.
- Posséder une compréhension suffisante de l'anglais.
- Accepter d'avoir un tuteur désigné et un directeur d'essai.

Base expérience

- Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Les candidats admis sur cette base peuvent se voir imposer des cours d'appoint (un maximum de 9 crédits).

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux candidats de l'international.

Modalités de sélection des candidatures

Le registraire effectue un premier tamisage au niveau de l'admissibilité aux études de cycles supérieurs.

Toutes les candidatures admissibles sont soumises pour étude au comité de sélection, formé du responsable de programme plus un professeur oeuvrant dans le programme et d'un étudiant régulier admis au programme, sans droit de vote.

Le comité de sélection entend accorder une attention particulière aux candidats ci-dessous :

- Les candidats détenteurs d'un baccalauréat en sciences infirmières avec une moyenne cumulative d'au moins 3.2 sur 4.3 ou l'équivalent (exemple : 2.8 sur 4.0) sont admis sans condition.
- Les candidats détenteurs d'un baccalauréat en sciences infirmières avec une moyenne cumulative entre 2.6 et 2.9 (sur 4.3) ou l'équivalent sont admis sans condition, si les résultats de leurs études de baccalauréat montrent une progression et qu'ils possèdent une expérience professionnelle significative.
- Les candidats titulaires d'un baccalauréat, ou l'équivalent, dans un domaine connexe avec une moyenne cumulative de 2.6 (sur 4.3) et plus, et qui ont acquis de l'expérience de travail dans le domaine des soins infirmiers, peuvent être admis et se voir imposer des cours d'appoint.
- Tous les autres candidats admissibles feront l'objet d'une étude particulière du comité de sélection, basée sur leur dossier académique et leur expérience pertinente et pourront se voir imposer, soit des cours d'appoint, soit un programme de propédeutique.

N.B. Tous les candidats doivent posséder des connaissances récentes en méthodologie de la recherche et en méthodes statistiques pour être admissibles.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (24 crédits)

MSI6001	Epistémologie et assises théoriques en sciences infirmières
MSI6002	Méthodologie de la recherche en sciences infirmières
MSI6003	Méthodologie de l'intervention
MSI6004	Méthodes d'analyse des données appliquées aux sciences infirmières
MSI6005	Stratégies d'optimisation de la qualité des soins
MSI6121	Séminaire de planification (MSI6002)
MSI6122	Séminaire de réalisation
MSI6123	Séminaire d'évaluation (MSI6122)

Cours optionnels (9 à 12 crédits)

Au moins trois activités et au plus quatre parmi celles du module de spécialisation (neuf à douze crédits):

MSI6011	Soins infirmiers en santé communautaire et publique
MSI6012	Soins critiques
MSI6013	Soins de longue durée
MSI6014	Soins infirmiers en santé mentale
MSI6015	Sujets spéciaux en pratique avancée I
MSI6016	Sujets spéciaux en pratique avancée II
MSI6044	Théories et pratiques en formation infirmière
MSI6083	Gestion des soins et des services de santé

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

Selon le nombre de cours optionnels réalisés dans le Module de spécialisation, l'étudiant peut choisir jusqu'à trois crédits parmi les activités de la liste suivante ou d'autres activités de 2^e cycle, avec l'approbation du responsable du comité de programmes.

Crédits de recherche (9 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 9 crédits.

Travail de recherche

Essai (9 crédits)

Exposé écrit qui fait état de la maîtrise du processus de planification, de réalisation et d'évaluation d'un projet d'intervention spécialisée en sciences infirmières. L'essai se fait en continuité avec les trois séminaires d'intervention spécialisée du module d'intégration.

Autres renseignements